

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



La lettre du sénateur

GUILLAUME CHEVROLIER

Edito

Mesdames, Messieurs, chers élus mayennais,

C'est aujourd'hui le premier jour du déconfinement.

La séquence que nous traversons aujourd'hui réclame de notre part de **l'exigence et de la bienveillance**. Exigence démocratique, en respectant les règles qui nous incombent. Bienveillance, les uns envers les autres.

Je remercie **le travail exceptionnel des maires et de l'ensemble des élus locaux** qui ont plus que jamais été **une clé maîtresse** dans la réussite du confinement et qui le seront aussi pour le déconfinement. Ils sont la force d'une présence territoriale et d'un engagement public décentralisé. Ils sont **en première ligne tous les jours**, et plus encore que d'habitude à l'heure de préparer le retour à l'école. Ils assument avec détermination leur responsabilité, et **des initiatives remarquables ont pu voir le jour**. Il est important que chacun, dans la société, prenne la mesure du courage qui est nécessaire à nos élus pour garantir l'exercice des libertés de tous.

Cette séquence nous oblige aussi à tenir un **discours de vérité et exigeant**. Nous devons reconstruire l'action politique pour que l'État soit là pour protéger ce qui doit l'être. Nous devons reconstruire une mondialisation équilibrée et un système au sein de l'Europe, qui préserve la justice sociale, assure notre souveraineté alimentaire tout en préservant notre environnement. **Nous devons retrouver la maîtrise de notre destin**. Nous y arriverons !

Mais aujourd'hui, je crois que **les Français doivent retrouver confiance en eux et en leur pays**. Les corps intermédiaires que sont les familles, les associations, les entreprises, les territoires sont les lieux, à taille humaine, de la vie sociale, de l'apprentissage et de l'engagement de chacun. Je ne peux que vous encourager à les investir.

Le travail parlementaire continue plus que jamais au Sénat, dans le cadre des commissions et réunions de travail. C'est dans un esprit de responsabilité et par sens du devoir que les sénateurs se mobilisent pleinement.

N'hésitez pas à me faire remonter vos remarques et doléances par rapport aux mesures prises.

Je reste à votre entière disposition.

Bon courage à chacun de vous.

Guillaume Chevrollier, sénateur de la Mayenne

En direct du Sénat

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire : le Sénat adopte un texte largement modifié et enrichi

Le Parlement a adopté le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire qui entend :

- proroger l'état d'urgence sanitaire ;
- adapter la réglementation des déplacements, des transports et de l'ouverture des établissements recevant du public et des lieux de réunion, en vue du déconfinement ;
- préciser les régimes de mise en quarantaine et de placement à l'isolement ;
- élargir la liste des personnes habilitées à constater les infractions aux mesures de l'état d'urgence sanitaire ;
- créer un système d'information rassemblant des données relatives aux personnes atteintes par ce virus et aux personnes ayant été en contact avec elles.

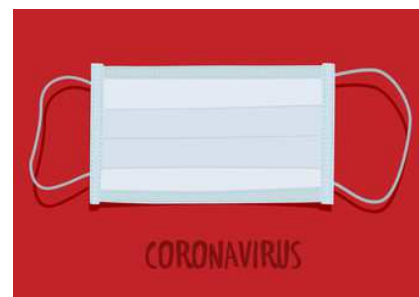
Les sénateurs ont précisé et enrichi le texte. Ils ont souhaité notamment :

- **distinguer la responsabilité des autorités nationales qui ont décidé de la stratégie de ce déconfinement et la responsabilité des acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.** Chacun aura ainsi à assumer ses propres responsabilités : le Gouvernement, qui dispose dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire de pouvoirs exceptionnels et d'une connaissance fine des recommandations scientifiques. Et les maires, chefs d'entreprises et directeurs d'école, qui appliquent les directives venues d'en haut et qui ne pourront donc être pénalement poursuivis que s'ils ont commis des fautes délibérées.

- encadrer le système d'information de données de santé prévu par le projet de loi, en limitant plus strictement dans le temps la dérogation accordée au secret médical, en sécurisant le périmètre des données de santé concerné, en garantissant l'information des personnes dont les données sont entrées dans le système à l'initiative de tiers et en préservant une possibilité d'opposition au traitement de ces données.

Covid-19 : Assistance aux maires sur la situation d'urgence sanitaire

Durant toute la période d'état d'urgence sanitaire, le Sénat met en place une cellule de soutien à destination des maires, afin de répondre aux multiples questions que les élus de proximité se posent. [Les réponses aux principales questions posées par les maires sont désormais en ligne sur le site du Sénat.](#)



Elus locaux : vous avez la parole !

Le Sénat souhaite consulter les élus locaux sur les difficultés rencontrées dans la gestion de l'épidémie de COVID-19. L'objectif est d'informer les pouvoirs publics sur les besoins des collectivités territoriales en la matière.

[Plateforme de consultation des élus locaux](#)





Le Sénat et les associations d'élus proposent 12 mesures pour un déconfinement réussi

Au plan local, les élus réclament la création d'un pôle de décision autour du préfet de département pour définir les méthodologies locales de déconfinement en coordination avec les acteurs territoriaux. Ils demandent également une profonde réforme de la gestion de la santé et des hôpitaux en France. En première ligne pour les transports, les Régions demandent à voir leurs avis pris en compte pour éviter une nouvelle vague de contamination par un retour massif des voyageurs.

Au plan national, le Sénat demande au gouvernement à être associé à la définition des mesures de confinement en tant que représentant des collectivités.

Enfin, face à l'effondrement des recettes des communes et regroupements de communes qu'ils évaluent à 10 milliards d'euros et aux pertes de recettes des départements et régions, ils réclament une nationalisation de la dette Covid-19 des collectivités par l'État.

[Consulter les 12 mesures](#)

3 QUESTIONS à M. Bruno Retailleau, Sénateur de la Vendée Président du Groupe Les Républicains du Sénat

1 – Pour quelles raisons le Sénat a modifié le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire ?

Lors d'une réunion, le 21 avril, Emmanuel Macron s'était engagé à traiter la question de la responsabilité des élus locaux. Or elle était absente du texte ! L'exécutif doit respecter sa parole et les élus. Les maires ont l'habitude de monter au front, ce sont les fantassins de la République, mais on ne peut pas leur demander de se dévouer sans qu'ils connaissent l'étendue de leurs responsabilités. Nous avons modifié l'article premier pour exiger un aménagement temporaire de la mise en œuvre de la responsabilité pénale de tous ceux qui auront à prendre des risques raisonnés pour réussir le déconfinement. L'État ne peut pas se défaire sur les maires ! Le Sénat a clarifié la responsabilité entre ceux qui décident et ceux qui exécutent. Chacun aura ainsi à assumer ses propres responsabilités.

2 - Le Sénat a par ailleurs largement revu la création du système d'information pour identifier les personnes infectées par le coronavirus et leurs contacts ?

Nous avons essayé de garantir les libertés publiques. Le Sénat est tout entier mobilisé pour la lutte contre le Covid-19, mais toujours avec le souci de n'accepter des mesures contraignantes pour nos concitoyens que si elles sont absolument nécessaires, en préservant autant que possible nos libertés, nos droits fondamentaux et le respect de la vie privée. Nous avons donc proposé trois modifications de l'article 6 relatif au fichier de suivi des malades atteints du Covid-19 : la création d'une instance de contrôle, le refus de légiférer par ordonnance et la possibilité pour les tiers ayant potentiellement été contaminés par d'autres de refuser d'être inscrits sur ce fichier. Nous avons par ailleurs obtenu que le Parlement se prononce si l'application StopCovid était mise en place.

3 - Comment voyez-vous l'avenir ?

Cette crise est énorme. On va perdre d'importantes richesses nationales. Lors de la dernière crise, nous avons mis 5 ans pour retrouver notre niveau de richesse. Là, il faudra peut-être des années de plus, surtout si on ne prend pas les bonnes décisions. Nous proposerons dans les jours qui viennent un plan de rebond économique. On ne peut pas attendre septembre comme le dit le Gouvernement. Nous avons déjà eu un temps de retard sur la gestion de la crise sanitaire, il ne faut pas en avoir un sur le rebond économique.

**Les auditions que j'ai menées dans le cadre de ma commission,
l'aménagement du territoire et du développement durable**

Audition de la ministre de la Transition écologique et solidaire sur la gestion des déchets

J'ai auditionné Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, sur répercussions de la crise du covid-19 sur la gestion des déchets.

Emmaüs doit être soutenu compte tenu de son importance dans la réinsertion sociale et l'économie du réemploi. Quel plan de reprise ? Quelle place pour l'ESS dans le plan de relance ?

[Pour visionner l'audition : ici](#)





Audition de Sébastien Soriano, président de l'ARCEP sur la 5G

En cette période de crise sanitaire, les opérateurs doivent être au rendez-vous de leur responsabilité pour garantir la poursuite du déploiement des réseaux, ralenti par les mesures de confinement. Le régulateur devra exercer son pouvoir de contrôle et de sanctions en cas de non-respect des objectifs qui leur sont assignés, en adaptant, s'il le faut, les échéances au contexte. Telle est la demande forte que nous avons adressée au président de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

[Pour visionner l'audition : ici](#)



Audition de la SNCF : la reprise du transport de voyageurs doit s'accompagner de l'obligation du port du masque

Nous avons tout particulièrement veillé aux modalités de gestion de la crise sanitaire par la SNCF et sur les conséquences pour le groupe à moyen et long terme. La commission rappelle que la révision de la trajectoire financière de la SNCF et de SNCF Réseau ne devra pas conduire à remettre en cause la régénération des lignes ferroviaires, et notamment des plus petites.

[Pour visionner l'audition : ici](#)



Audition des acteurs de l'eau et de la biodiversité

Il n'est plus possible d'ignorer les liens existants entre déforestation, commerce d'espèces sauvages, agriculture intensive ou artificialisation des sols et incidence de maladies infectieuses chez l'homme !

L'épidémie de Covid-19, vraisemblablement issu de la faune sauvage, est une alerte sans précédent, sur le lien entre crise de la biodiversité et crise sanitaire.

La biodiversité doit être au cœur de nos plans de relance et de l'agenda international post-crise !

J'auditionne régulièrement les acteurs de l'eau et de la biodiversité pour définir un plan de relance qui ferait rimer économie et climat, relance et services écosystémiques, emploi et préservation de la biodiversité.

Dans les autres commissions

Commission des Affaires économiques : les sénateurs ont mis en place 7 cellules sectorielles chargées de récolter les retours du terrain, de mesurer l'efficacité des mesures prises et de prendre en compte les suggestions et les besoins des professionnels. La commission a déjà formulé un plan de [quinze propositions](#) pour venir en aide aux acteurs agricoles et aux industriels de la filière agroalimentaire pendant la crise.

Commission des Affaires étrangères : les sénateurs se sont mobilisés dès le début de la crise, pour assister nos compatriotes en difficulté et veiller au rapatriement de quelques 130 000 Français bloqués dans 140 pays à l'étranger. A l'occasion de l'audition du chef d'Etat major des armées, les sénateurs ont demandé au Gouvernement que tous les soldats partant en opérations, particulièrement les équipages et les relèves d'opération extérieures (OPEX), soient testés au Coronavirus.

Commission des Affaires sociales : la commission a notamment mis en place une consultation en ligne sur la prise en charge en ville de l'épidémie de Covid-19. La commission publie les [premiers résultats](#) de sa consultation auprès des professionnels de la santé.

Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication : les sénateurs sont très mobilisés sur les conditions de retour en classe des élèves. Ils ont rappelé au gouvernement la nécessité de faire confiance au local : la réussite du déconfinement repose sur le dialogue maire/préfet et l'adaptation aux réalités locales. S'agissant des conséquences de la crise dans les secteurs de la culture : la commission demande des clarifications pour répondre aux urgences du secteur et garantir que la culture ne sera pas la grande "oubliée de l'après3 ».

Commission des Finances : après la préparation de l'examen du deuxième projet de loi de finances rectificative, les sénateurs se tournent d'ores et déjà vers la deuxième étape : la relance de notre économie. Après ce temps de l'urgence de la riposte, viendra l'exigence du rebond.

Commission des Lois : Les sénateurs ont constitué une mission de suivi et de contrôles des mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Le travail de la mission porte, notamment, sur la préservation des libertés individuelles, la protection des personnes pendant le confinement (violences conjugales, maltraitance des enfants, etc.), l'utilisation éventuelle des données personnelles pour lutter contre l'épidémie (« tracking »), la continuité des services publics essentiels, les actions mises en œuvre par les collectivités territoriales et les conditions d'organisation du second tour des élections municipales.

EN MAYENNE

Dans cette période de crise, je souhaite être, plus que jamais, votre relais privilégié auprès des ministres, fonctionnaires, ambassadeurs ou autres acteurs. Que vous soyez élus locaux, entrepreneurs, bénévoles dans n'importe quel secteur d'activité, je ferai tout ce que je peux pour faire débloquer des dossiers.

Nombreux sont ceux qui m'ont sollicités par courrier ou téléphone. N'hésitez pas à me contacter. Nous devons être solidaires !



Cérémonie du 8 mai à Laval dans le respect des règles de distanciation sociale.

Moment de recueillement, en hommage à tous ces combattants qui se sont battus pendant la seconde guerre mondiale, pour notre liberté.



GUILLAUME CHEVROLIER
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrolier@senat.fr

En Mayenne
3 rue des Trois croix
53000 Laval
Tél : 02 43 65 60 98
permanence.chevrolier@gmail.com

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)